

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL
DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE**

N° 19480

CT1 - Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'opération : "Aménagement de la rue des Catalans à Marseille"

La Métropole Aix-Marseille Provence a engagé d'importants travaux de requalification de la rue des Catalans et des voies adjacentes : rue de Suez, rue Papety, rue César Aleman et rue Charras.

Dans cet objectif, l'opération n°2018106400 intitulée : « Aménagement de la rue des Catalans à Marseille » a été créée par délibération n°004-4244/18/CM du 28 juin 2018, pour un montant de 1 150 000 euros TTC. Elle a été réévaluée à 2 800 000 euros TTC par délibération n°VOI 005-5273/18/CM du 13 décembre 2018. Une délibération n° VOI 004-5458/19/BM du 28 février 2019 a établi celle-ci à 4 000 000 euros TTC.

Des investigations complémentaires ont révélé la nécessité d'améliorer la collecte des eaux pluviales du secteur par la modification des exutoires permettant de protéger le milieu marin et l'installation de nouvelles canalisations. Ces aménagements, qui nécessitent de creuser des tranchées, doivent impérativement être réalisés avant la remise à neuf des revêtements de voirie.

Il est envisagé de porter cette opération à hauteur de 4 560 000 euros TTC (+ 560 000 euros TTC).

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Cohérence territoriale, planification, politique foncière, urbanisme et aménagement

■ Séance du 4 Juin 2021

19060

■ Approbation de la révision et de l'affectation de l'autorisation de programme relative à l'opération : "Aménagement de la rue des Catalans à Marseille"

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille Provence a engagé d'importants travaux de requalification de la rue des Catalans et des voies adjacentes : rue de Suez, rue Papety, rue César Aleman et rue Charras.

Dans cet objectif, l'opération n°2018106400 intitulée : « Aménagement de la rue des Catalans à Marseille » a été créée par délibération n°004-4244/18/CM du 28 juin 2018, pour un montant de 1 150 000 euros TTC. Elle a été réévaluée à 2 800 000 euros TTC par délibération n°VOI 005-5273/18/CM du 13 décembre 2018. Une délibération n° VOI 004-5458/19/BM du 28 février 2019 a établi celle-ci à 4 000 000 euros TTC.

Des investigations complémentaires ont révélé la nécessité d'améliorer la collecte des eaux pluviales du secteur par la modification des exutoires permettant de protéger le milieu marin et l'installation de nouvelles canalisations. Ces aménagements, qui nécessitent de creuser des tranchées, doivent impérativement être réalisés avant la remise à neuf des revêtements de voirie.

Il est envisagé de porter cette opération à hauteur de 4 560 000 euros TTC (+ 560 000 euros TTC).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Reçu au Contrôle de légalité le 03 juin 2021

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La délibération n°VOI 004-4244/18/CM du 28 juin 2018 fixant le volume de l'autorisation de programme intitulée « Aménagement de la rue des Catalans à Marseille » ;
- Les délibérations n°VOI 005-5273/18/CM du 13 décembre 2018 et n°VOI 004-5458/19/BM du 28 février 2019 modifiant le volume de l'autorisation de programme ;
- La lettre de saisine de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille-Provence du 1^{er} juin 2021.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il convient de procéder à l'aménagement de la rue des Catalans et de ses voies adjacentes à Marseille ;

Délibère

Article 1 :

Sont approuvées la revalorisation et l'affectation de l'opération n°2018106400 intitulée « Aménagement de la rue des Catalans à Marseille » pour un montant de 560 000 euros TTC portant le montant de l'opération de 4 000 000 euros TTC à 4 560 000 euros TTC, rattachée au programme 14 Voirie Métropolitaine, Code AP 181141BP.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets 2021 et suivants : Opération 2018106400 - Autorisation de Programme 181141BP.

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le budget de territoire Marseille Provence selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération affectée établi comme suit :

Mandaté antérieur : 3 048 941,99 euros TTC
CP 2021 : 1 150 000,00 euros TTC
Exercices suivants : 361 058,01 euros TTC

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Commande publique,
Transition énergétique,
Aménagement, SCOT et planification

Pascal MONTECOT

